

Le mot du Maire,

LES PREMIERS MOIS ...

Dès sa mise en place, le nouveau conseil s'est approprié le COCA (Contrat COmmunal d'Aménagements) et les dossiers qui en découlent.

Elaboré par le précédent conseil municipal, le COCA est un document qui a été approfondi dans la phase préparatoire du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et qui propose différents axes de développement du village, pour une durée de 3 fois 3 ans. L'aménagement du bourg que vous connaissez depuis deux ans est le premier axe du COCA. Ce COCA permet à la commune et au Conseil Général d'avoir une vue à moyen - long terme des travaux qui seront envisagés et l'obtention de subventions sans lesquelles nous ne pourrions engager de tels chantiers.

Liaison piétonne du bourg au grand couvert : ce chantier a été conduit d'octobre 2013 à septembre de cette année. En partie interdite aux véhicules motorisés, la remise en état de sa chaussée et la sécurité qu'elle offre le long de la RD49 avant l'arrivée au Grand-Couvert la fait apprécier des promeneurs.

Aménagement du bourg phase 2 : dans le cadre de la lutte incendie, notre commune, avec la construction des lotissements du Pré des Ecoliers et de La Montée du Midi, s'est vue dans l'obligation de se doter d'un point d'eau jouxtant ses deux lotissements, à côté du cimetière. Le choix de la commune s'est porté sur une réserve de 120 m³ correspondant à 2 heures d'extinction d'incendie (norme en vigueur).

Pour compléter cet aménagement et répondre à la demande de nombreux habitants, le conseil municipal a créé des places de parking en agrandissant la place du cimetière, et préparé une voirie le long du cimetière conduisant à une réserve foncière communale.

A peine ces travaux terminés, que déjà d'autres voient le jour.

Salle des fêtes : l'un de ses murs a souffert des intempéries et sera refait depuis sa base en mars avril.

Sécurité des enfants « route de la déchetterie » : les habitants des lotissements de Sorillard et Les Etangs nous ont alertés sur les risques que prennent les enfants matin et soir pour se rendre à l'arrêt du bus situé sur la RD49. Le conseil municipal, après réflexion, étudie la création d'un chemin piétonnier. Il devrait voir sa réalisation vers le milieu d'année.

Pour ces futurs travaux, la recherche de subventions est en cours.

QUELQUES INQUITETUDES ...

L'habitat : la conjoncture économique que nous traversons est morose et ne facilite pas le développement de l'habitat.

Les parcelles du lotissement de La Montée du Midi, de 800 à 1000 m², avec vue imprenable sur les monts du Forez, ne font pas exception et n'ont pas trouvé d'acquéreur pour l'instant. Gageons que ce lotissement, qui n'a pas grevé le budget communal, voie ses premiers lots acquis en 2015.

Positionné au centre bourg, à deux pas de l'école, il offre un accès à Roanne en 15 minutes et la proximité de Charlieu et de sa multitude de commerces.

L'école : l'école du village qui pourrait connaître une légère baisse du nombre d'enfants dans les deux prochaines années...

Budgets communaux : la baisse des dotations de l'état de 30% sur 3 ans et les transferts de charges sans compensation financière aux communes comme les Permis de Construire (PC), Permis d'Aménager (PA), Permis de Démolir (PD), vont mettre à mal nos ressources, limitant ainsi nos investissements...

Mais ne restons pas pessimiste à l'aube de cette nouvelle année.

Je vous présente mes vœux et souhaite à chacun une vie agréable au sein de notre village et la concrétisation de ses projets. Bonne année et bonne santé 2015.

Yves Jhotal